

O8 mars : Fête des Femmes ? Fête de la Femme ? NON ! Journée Internationale de lutte pour les Droits des Femmes

C'est en 1910 que Clara Zetkin, lors de la 2^{ème} conférence internationale des femmes socialistes, propose une journée internationale de lutte pour les droits des femmes qui aurait lieu chaque année au mois de mars avec comme 1^{er} objectif, le droit de vote des femmes ainsi qu'une totale égalité entre les sexes.

Plus d'un siècle plus tard, de nombreuses lois instaurent l'égalité de droit. Dans les faits, la lutte des femmes pour l'égalité des droits : au travail, dans la famille et la société, en politique, contre les violences, pour le droit à disposer de leur corps, n'est jamais terminée, toujours remise en cause, dans une société patriarcale.

**Pourtant le féminisme est un combat de transformation sociale qui permet
le progrès social pour les femmes ET les hommes !**

En accentuant leur dépendance, mais aussi leur travail gratuit et invisible (tâches domestiques, garde des enfants), **la crise de la dette mine la santé physique et psychique des femmes**. Les attaques contre les services publics et les coupes budgétaires obligent les femmes à prendre en charge les obligations sociales de l'Etat.

Précarité, temps partiel, temps partiel imposé, chômage, carrières discontinues, plafonnées et bloquées se traduisent par **des retraites minorées de 600 euros**, en moyenne, par rapport à celles des hommes

En France, toutes les formes de violences faites aux femmes : conjugales, familiales, sociales sont trop souvent **marquées du sceau de l'impunité**. Prostitution et marchandisation du corps des femmes, -qui se nourrissent de la détresse sociale-, sont de plus en plus banalisées.

L'accueil des jeunes enfants est un élément constitutif de l'égalité professionnelle. Dans le cadre du service public, demandons un développement des modes d'accueil qui correspondent aux attentes de tous les parents !

« **Tout projet de loi doit faire l'objet d'une étude d'impact sur le genre** » a déclaré Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes. Principe non respecté dans la signature de l'Accord National Interprofessionnel : temps partiel de 24H minimum/semaine, mais dérogations multiples, avec annualisation du temps de travail et possibilité pour l'employeur de modifier la durée du temps de travail jusqu'à 8 fois dans l'année. **Comment gérer sa vie quand on ne sait que 7 jours à l'avance quels seront nos horaires de travail ?** Il sera ainsi de plus en plus difficile, voire impossible, de lier vie familiale et vie professionnelle !

Promesse de campagne du candidat F.Hollande : 1 CIVG par centre hospitalier. En réalité, 180 centres ont fermé depuis 2002. **Manque de moyens et de volonté politique font payer aux femmes en demande d'IVG un lourd tribut** : date de RDV éloignée, risque de hors délai, course à l'établissement pouvant les accueillir, pas de choix de la méthode, de l'anesthésie...

**MANIFESTATION 17H à
ORLEANS
Devant la Banque de France
Rue de la République**